



MAIRIE DE CAMPAN

HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2020
(Date de convocation : 17 juillet 2020)

Délibération n° 20200723/04

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le vingt trois juillet deux mille vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Aurore Ville, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Viviane Torné et M. Jean-François Rabaud, formant l'unanimité des membres en exercice.

Etaient absents : Mme Charlotte Foubert (procuration donnée à Viviane Torné).

Secrétaire de séance : Mme Brigitte Bascaules

OBJET : B.A. EAU ET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DES AFFECTATIONS DES RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal après avoir adopté le Compte Administratif de l'année 2019 dont les résultats, conformément au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

1°/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat cumulé antérieur	EXCEDENT	45 189,56 €
Résultat de l'exercice 2019	EXCEDENT	207 148,38 €
RESULTAT CUMULE A REPENDRE AU COMPTE 001 : EXCEDENT		252 337,94 €
Restes à réaliser dépenses		459 947,70 €
Restes à réaliser recettes		474 496,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER : EXCEDENT		14 548,30 €
RESULTAT CUMULE : EXCEDENT		266 886,24 €

2°/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat cumulé antérieur	EXCEDENT	52 853,97 €
Résultat de l'exercice 2019	EXCEDENT	20 581,89 €
RESULTAT CUMULE		EXCEDENT 73 435,86 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter au budget 2020, le résultat de fonctionnement cumulé de la façon suivante :

- Affectation obligatoire du résultat 2019 au déficit de fonctionnement antérieur compte 002
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'inv. + solde RAR) en votant au compte 1068 la somme de ou
Affectation en réserve au compte 1068 d'un crédit supérieur au besoin de financement
- Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002

0 €
73 435,86 €

4°/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 27 juillet 2020

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Alexandre PUJO-MENJOUET

